

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Missions de gestion civile des crises : planning indicatif pour 2021

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a marqué son accord concernant le planning indicatif des contributions belges pour l'année 2021 à des missions de gestion civile des crises menées par des organisations internationales (UE, ONU, OSCE, OTAN).

Ce planning traduit de façon concrète la volonté politique belge de participer par des moyens de gestion de crise civils aux efforts internationaux de prévention et de résolution des crises et conflits, ainsi que de stabilisation et de reconstruction post-conflit dans les zones en crise. Le Conseil des ministres a approuvé cette volonté le 18 mai 2017.

Sur la base des facteurs d'appréciation et des développements politiques et opérationnels sur le terrain, le planning indicatif de 2021 prévoit :

Principalement une continuation des activités de 2020 :

- une contribution aux missions civiles de l'UE, de l'ONU et de l'OSCE
- une contribution à l'expertise en matière de lutte contre le terrorisme aux délégations européennes dans les régions concernées
- le déploiement d'un juge à la Cour pénale spéciale des Nations Unies pour la République centrafricaine

Une réserve en personnel pour (éventuellement) :

- une réorientation et/ou augmentation de la contribution aux missions de l'UE, de l'ONU et de l'OSCE en cours
- une 4e contribution à l'expertise en matière de lutte contre le terrorisme au sein d'une délégation européenne
- une participation à des futures missions ou une nouvelle participation à des missions en cours, entre autres de l'UE, de l'ONU, de l'OTAN et de l'OSCE
- une contribution à la demande, pour des périodes de courte durée, à la mission UNODC/Aircop
- une contribution ciblée à des structures de préparation ou de planning en matière de gestion civile des crises auprès de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE ou de l'ONU

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des
Affaires étrangères, des Affaires européennes et du
Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://wilmes.belgium.be>
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be